

**COMMUNE DE****EXTRAIT DU REGISTRE****MOSNAY****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers  
en exercice : 11  
présents : 6  
votants : 7

**L'an deux mil onze, le dix octobre  
à 9h, le Conseil Municipal légalement  
convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance  
publique, sous la présidence de Madame  
PICHARD, Maire.**

\*\*\*\*\*

Date de convocation :  
29/09/2011  
Date d'affichage :  
12/10/2011

Étaient présents : MMes LUGNOT, LAURENT,  
MM. DESGOURDES, RETIF, FEY,  
formant la majorité des membres en exercice.  
Monsieur Desgourdes est porteur d'une délégation  
de vote de M. ROSE.

Excusés : Mme AUMARECHAL, MM. DELFOUR,  
ROSE.

Absents : MM. MARTINEZ, BARRE.

Secrétaire de séance : Madame LAURENT.

délibération n°12 :

OBJET : PROJET POCL

Le projet de Ligne à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon ( POCL) présente un intérêt de premier plan pour notre territoire.

En effet, la desserte de l'Indre est désormais inscrite dans l'ensemble des scénarios soumis par Réseau Ferré de France (RFF) au débat public. Les temps de parcours vers Paris seraient ainsi nettement améliorés, des liaisons rapides vers Lyon rendues possibles et le nombre de fréquences quotidiennes sauvegardées.

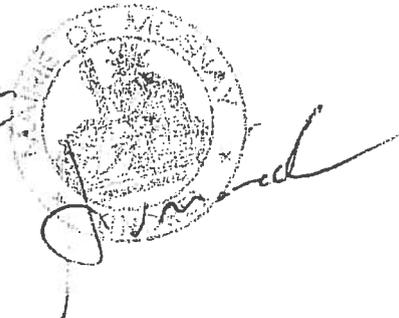
De surcroît, ce projet permet de relier la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) à la ligne nouvelle. Il offre ainsi une perspective à l'axe historique dont la modernisation constitue un enjeu majeur pour toutes les régions qu'il dessert particulièrement au sud de l'Indre.

C'est pourquoi, le conseil municipal, s'associe au travail réalisé par le Conseil Général et la Communauté d'Agglomération Castelroussine et demande :

- Un raccordement de la LGV POCL à l'actuelle ligne POLT au sud de Vierzon, permettant l'amélioration la plus significative de la desserte de l'Indre,
- La confirmation de la desserte de l'Indre par 8 à 10 fréquences quotidiennes aller-retour en TAGV vers Paris,
- La prise en compte d'un raccordement de la ligne POLT à la LGV POCL en direction du sud-est tel que le prévoit le scénario Médian sur l'ensemble des scénarios soumis au débat public, notamment les scénarios Ouest, afin de rapprocher les territoires du Limousin et du Centre de l'Auvergne et du sud-est de la France,
- La prise en compte, dans ce projet, de la modernisation de la ligne POLT afin d'optimiser l'impact des raccordements entre les deux lignes pour l'ensemble des territoires desservis,
- L'étude par RFF des opportunités offertes par le raccordement de POLT à POCL

pour la desserte du Limousin. En offrant des temps de parcours vers Paris analogues à ceux du barreau Limoges-Poitiers, en ouvrant la possibilité de rejoindre Clermont et Lyon et en réduisant massivement les investissements à réaliser, le projet POCL pourrait ainsi se substituer au barreau Limoges-Poitiers,  
- L'inscription de ce projet dans la liste des lignes réalisables avant 2020 au sein du Schéma National des Infrastructures de transport (SNIT).

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
P. o.  
G. Amazeur  
Maire Adjoint



Acte exécutoire compte tenu  
de sa réception en préfecture  
le 19/10/2011  
Le Maire, ~~Adjoint~~ G. Amazeur

